



Les économies émergentes et les  
ressources naturelles de l'Afrique :  
éviter la « malédiction des ressources »  
et bâtir des sociétés plus résilientes

*par*

Fantu Cheru  
Chercheur principal, Centre des études africaines

L'Afrique est située à l'épicentre de la recherche mondiale pour s'approprier les ressources naturelles. Elle détient environ 30 % des réserves minérales du monde et produit plus de 60 types de minéraux, de métaux et de minerais. À la fin de 2010, 17 des 53 pays africains ont produit et exporté du pétrole. Les récentes découvertes de pétrole en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie, au Mozambique et au Libéria ont en outre amélioré le profil économique du continent (Ramdoo, 2012). Bien que les partenaires de développement traditionnels occidentaux restent dominants dans les secteurs de l'extraction en Afrique, les pays émergents sont devenus des investisseurs et des consommateurs des ressources naturelles de l'Afrique. Leur abondance offre d'immenses opportunités si les difficultés qui y sont associées peuvent être atténuées. Des réponses politiques appropriées à la montée des économies émergentes en Afrique sont nécessaires pour s'assurer que les Africains tirent avantage de la concurrence.

Ce document de synthèse examine les répercussions des économies émergentes sur la gouvernance et la gestion des secteurs de l'extraction en Afrique à court et à moyen terme. Il propose des recommandations politiques afin de s'assurer que le continent ne soit pas défavorisé dans la ruée vers les ressources et que les recettes tirées de celles-ci soient judicieusement investies au profit des populations africaines. Cette synthèse s'inspire d'un document qui a été présenté au Forum de l'INS sur la gouvernance des ressources naturelles pour le développement de l'Afrique, qui s'est tenu le 9 et le 10 mai 2013.

## Relations BRIC-Afrique : principaux modes d'interaction

Les trois principaux modes d'interaction entre les économies émergentes et l'Afrique sont le commerce, l'investissement direct étranger (IDE) et l'aide au développement. La Chine et l'Inde, en particulier, ont adopté des approches stratégiques pour consolider leurs relations avec les pays africains. Ces deux pays ont regroupé le commerce, l'IDE et l'aide au développement afin d'assurer un approvisionnement à long terme de l'énergie et d'autres ressources pour leurs économies en pleine croissance, et pour saisir une part importante de la croissance du marché de l'Afrique en biens et en services. La pertinence de chacun de ces trois modes d'interaction entre ces deux groupes de pays doit être évaluée à son tour.

### *Commerce*

Le nombre de pays africains avec lesquels chaque économie émergente a des échanges commerciaux varie considérablement et la portée de leurs engagements est en constante évolution. La part du volume des échanges des pays africains avec

les économies émergentes a augmenté de 23 % en 2000 pour atteindre 36,5 % en 2009. En termes nominaux, la valeur des échanges commerciaux entre les deux groupes de pays est passée d'environ 247 milliards \$ US en 2000 à 629 milliards \$ US en 2009. La part de la Chine des échanges commerciaux avec l'Afrique s'est améliorée, passant de 4,7 % en 2000 à 13,9 % en 2009, dépassant la part des échanges des États-Unis avec le continent. Durant la même période, la part combinée du commerce des partenaires occidentaux traditionnels a diminué d'environ 77 % à 63,5 % (BAD, OCDE, PNUD et CENUA , 2011, p. 97). De toutes les économies émergentes, la Chine est actuellement le plus grand partenaire commercial de l'Afrique avec une part de 38,5 % du total des échanges de l'Afrique avec ce groupe de pays. Cependant, le volume total du commerce avec les autres principales économies émergentes se rapproche en importance, avec l'Inde dont la part se situe à 14,1 %, la Corée du Sud à 7,2 %, le Brésil à 7,1 %, et la Turquie à 6,5 % (BAD, OCDE, PNUD et CENUA, 2011, p. 103).

**Tableau 1. Composition du commerce africain par secteur pour les économies émergentes, 2009**

	<b>Combustibles minéraux et lubrifiants (%)</b>	<b>Matière brute à l'exception des produits alimentaires et des carburants (%)</b>
Chine	60,8	17,9
Inde	66,0	7,3
Corée du Sud	57,2	12,0
Brésil	87,4	1,3
Turquie	25,9	7,6
Thaïlande	37,4	21,5
Singapour	22,7	3,2
Malaisie	31,6	25,1
Indonésie	67,7	15,2
Autres pays	39,7	10,9

Source : BAD, OCDE, PNUD et CENUA, 2011, p. 108.

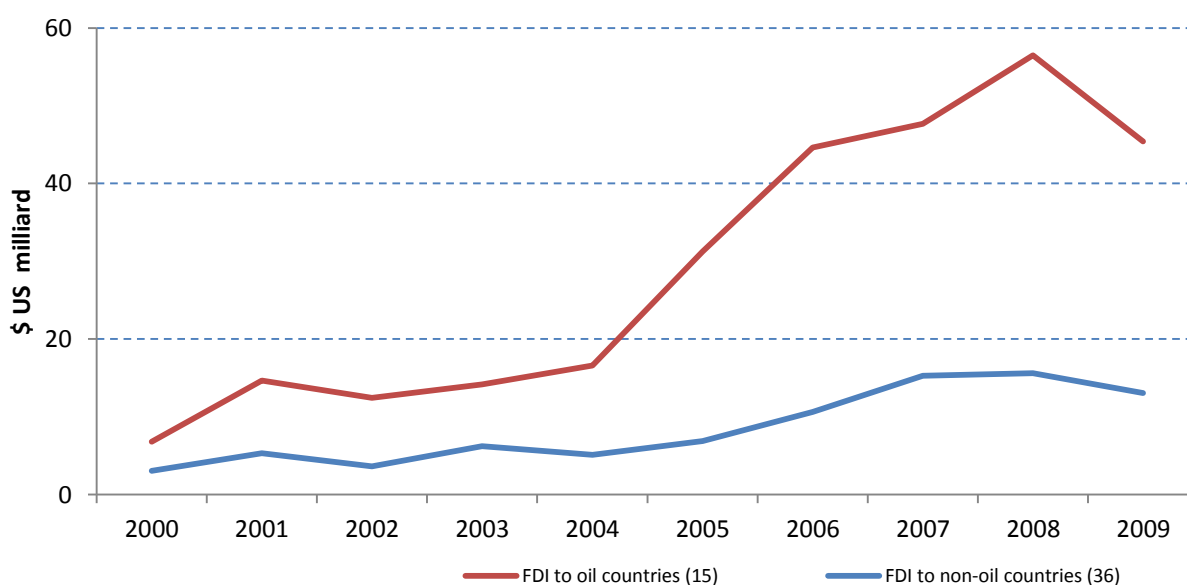
Le volume total des échanges commerciaux entre les économies émergentes et l'Afrique peut être trompeur. Une poignée de pays africains représentent une grande proportion des exportations du continent vers les pays émergents. En 2008, par exemple, les cinq premiers exportateurs du pétrole africain, le Nigeria, l'Angola, le Soudan, la Guinée équatoriale et l'Algérie totalisaient 67,5 % du total des exportations de l'Afrique et les 10 principaux représentaient 89,2 %. En outre, comme le montre le tableau 1, la composition des exportations de l'Afrique vers les pays émergents est dominée par les combustibles minéraux et les lubrifiants, qui comprennent de nombreux produits pétroliers, ainsi que les pierres précieuses et d'autres matières premières, un modèle qui est similaire à la composition des exportations de l'Afrique vers les partenaires occidentaux traditionnels. Les

importations africaines en provenance des économies émergentes sont dominées par les produits manufacturés, les produits industriels et les biens de consommation, un modèle qui n'est pas sans rappeler l'ancienne division coloniale du travail (BAD, OCDE, PNUD et CENUA, 2011, p. 106-108).

### *Investissement direct étranger*

Malgré le ralentissement mondial, l'Afrique subsaharienne a connu une augmentation de 25 % de l'IDE en 2011 comparativement à l'année précédente. Outre les grands investisseurs comme la Chine et l'Inde, d'autres pays émergents comme la Malaisie, Singapour, Hong Kong, la Corée du Sud, Taïwan, la Thaïlande et le Vietnam ont investi dans les pays africains exportateurs de pétrole (CNUCED, 2010; BAD, OCDE, PNUD et CENUA, 2011). Une grande part de l'IDE va aux industries extractives dans un petit nombre de ces pays. En 2011, 15 pays ont reçu 75 % des flux de l'IDE. Ces pays incluent l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Angola, le Soudan, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon et la Zambie. Les investisseurs des pays émergents sont principalement à la recherche de ressources naturelles et les investissements dans les ressources restent le principal type d'IDE en Afrique, bien que l'IDE se fait également vers d'autres secteurs tels que les transports, la communication, les infrastructures et l'agriculture. Les flux d'IDE par pays sont présentés dans le tableau 1.

**Tableau 1. Les flux d'IDE vers les pays africains exportateurs de pétrole et non exportateurs de pétrole**



Source : CNUCED, 2013. Calculs de l'auteur.

Une bonne idée de l'ampleur des flux de l'IDE vers l'Afrique est acquise en observant les tendances de la part du continent dans la répartition mondiale des IDE dans les projets d'installations nouvelles liées au commerce, où aucune des installations précédentes n'existait, ainsi que dans les fusions et les acquisitions transfrontalières du continent. Selon les chiffres les plus récents de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le nombre de projets en installations nouvelles en Afrique est passé de 26 en 2003 à 125 en 2008 (CNUCED, 2012, p. 39). Entre 2006 et 2010, les fusions et les acquisitions étrangères en Afrique ont été évaluées à 29,6 milliards de dollars US. Les ententes avec la Chine, l'Inde et le Brésil représentent trois des cinq principales activités de fusions et d'acquisitions en 2010 (BAD, OCDE, PNUD et CENUA, 2011).

### *Aide au développement*

Les estimations des flux financiers des économies émergentes en Afrique varient considérablement et sont parfois contradictoires. Certaines sources fournissent des données sur les engagements et d'autres sur les décaissements. En outre, il est souvent difficile d'établir la différence entre les crédits à l'exportation, les prêts concessionnels et les ententes pour le développement des infrastructures contre des ressources naturelles. En dépit de ces défis liés aux données, cependant, trois tendances importantes se dégagent.

- Contrairement aux partenaires occidentaux traditionnels, les économies émergentes offrent davantage de soutien sous la forme de prêts concessionnels plutôt que de subventions. Par exemple, la Chine et l'Inde accordent des prêts concessionnels et un crédit aux acheteurs à l'exportation vers l'Afrique par le biais de leurs banques d'import-export respectifs.
- Une grande partie de l'aide des pays émergents à l'Afrique vient sous la forme d'une assistance technique liée au soutien de projets (CNUCED, 2010, p. 62). Un transfert direct des ressources financières pour les bons du Trésor des gouvernements africains, sous la forme d'un soutien général au budget, sans obligation en contrepartie, ne se produit pas. Pour certains pays, comme le Brésil, ces transferts sont interdits par la loi.
- Les économies émergentes ont tendance à fournir un soutien à l'infrastructure et aux secteurs productifs, tandis que les partenaires traditionnels vont cibler de plus en plus le secteur social et promouvoir de vastes réformes macroéconomiques et sectorielles (CNUCED, 2010, p. 57; Cheru et Modi, 2013).

Il est toutefois évident que, contrairement aux partenaires occidentaux traditionnels, les économies émergentes intègrent stratégiquement le commerce, les IDE, et offre une aide plus étroite pour atteindre leurs objectifs nationaux respectifs (CNUCED, 2010, p. 54). En dépit de la rhétorique de non-ingérence et de non-conditionnalité, les économies émergentes imposent des conditions non politiques, telles que l'accès aux ressources naturelles ou l'achat de biens et de services. Également, ces pays n'adhèrent pas ou ne souscrivent pas à l'Organisation pour la coopération économique et aux pratiques exemplaires sur l'aide du Comité d'aide au développement, qui comprennent la prise en main des projets par les pays bénéficiaires, l'harmonisation, la responsabilité mutuelle, et l'orientation vers les résultats. Pour résumer, les politiques reliées au commerce, à l'aide et aux investissements sont le ciment pour entretenir des relations asymétriques entre les économies émergentes et les pays africains.

## La ruée vers les ressources naturelles : les minéraux, le pétrole et la terre

Les économies émergentes sont en concurrence en Afrique pour trois ressources essentielles : les minéraux, le pétrole et la terre. La ruée pour chaque ressource devrait être évaluée séparément.

### *Les minéraux*

Les minéraux sont au cœur de la relation naissante de l'Afrique avec les économies émergentes. Non seulement représentent-ils l'essentiel de la croissance du commerce entre l'Afrique et ces pays, les secteurs de l'extraction de l'Afrique ont absorbé la plupart des flux de l'IDE de ces pays. Le tableau 2 présente une liste partielle des investissements chinois dans le secteur minier africain. Un examen attentif de l'information révèle que de nombreuses inscriptions des entreprises chinoises dans les secteurs d'extraction de l'Afrique ont été facilitées par la Banque d'import-export de la Chine, la banque de développement de Chine, et son agence spécialisée, le Fonds de développement Chine-Afrique.

**Tableau 2. Principaux investissements Chine-Afrique dans le secteur minier, 2008-2010**

Projet	Pays	Financiers et commanditaires	Valeur
Projet de mine de cuivre Sicominés Gécaminés au Katanga	RDC	Sicominés, Gécaminés et banque d'export-import de Chine	3 G\$
Gisement de minerai de fer China Union Bong	République du Libéria	Wuhan Iron and Steel a acheté 60 % de China Union, en partie du fonds de développement Chine-Afrique, qui détenait 48 %	2,6 G\$
Mine de fer de Tonkolili	Sierra Leone	Shandong Iron and Steel a acquis une participation de 25 % dans les projets minéraux africains	1,5 G\$
Projet de mine de fer de Simandou	Guinée	Chinalco a investi dans une coentreprise avec Rio Tinto	1,3 G\$
Projet d'élément du groupe du platine de Frischgewaagd-Ledig	Afrique du Sud	Des capitaux de 227 M\$ apportés par Jinchuan et le fonds CAD et 650 M\$ pour un financement de la dette de la BDC	877 M\$
Raffinerie de bauxite et d'alumine de Bosai Minerals	Ghana	Bosai Minerals en coentreprise avec le fonds CAD, financé par la BDC	1,2 G\$
Mine de cuivre Luanshya et fonderie Chambishi Metals	République de Zambie	China Nonferrous Mining Company	600 M\$
Projets d'African Minerals Ltée	Sierra Leone	China Railway Materials Commercial Corp. a acquis une participation de 12,5 % dans African Minerals	232 M\$
Installation d'uranium de la Société des Mines d'Azelik	Niger	Un partenariat entre China National Uranium Corp et le gouvernement du Niger	95 M\$

*Remarque : tous les montants sont en dollars américains.*

*Source : Edinger et Pistorius, <http://www.docstoc.com/docs/109618113/Financing-mining-related-infrastructure-30-Nov-2011>, 2011, p. 38.*

Malgré l'abondance de ses ressources naturelles, l'Afrique continue de souffrir d'un niveau de pauvreté et de sous-développement élevé en raison de capacités institutionnelles, juridiques et humaines limitées qui empêchent les gouvernements et les populations d'atteindre un développement global et une transformation structurelle. Ces capacités limitées sont reliées à trois grands défis. Le premier est le défi de créer des liens entre les secteurs des ressources minérales et d'autres secteurs de l'économie par le biais de la valorisation, la valeur ajoutée, et les transactions intraentreprises. Le deuxième défi consiste à utiliser efficacement les recettes tirées des ressources pour stimuler un développement multisectoriel. Le troisième défi est relié au partage équitable des recettes tirées des ressources entre les sociétés minières et les gouvernements du pays d'accueil — pour éviter que par

des moyens légaux et illégaux, ces recettes ne soient pas réparties également. En raison de ces défis, les gouvernements et les populations ne bénéficient pas pleinement de l'extraction des ressources naturelles.

### *Pétrole et gaz*

Les sociétés d'énergie asiatiques en particulier sont à la fois des investisseurs et des consommateurs des secteurs du pétrole et du gaz africains. Beaucoup d'attention a été accordée à la compétition pour le pétrole africain par la Chine et l'Inde, mais un certain nombre de sociétés d'autres économies émergentes d'Asie comme la Malaisie, la Corée du Sud, la Thaïlande et Taïwan ont également participé de manière importante dans l'exploration, le traitement et l'exportation du pétrole africain vers leurs pays d'origine respectifs, ainsi que vers les marchés mondiaux (Vignes et coll., 2009).

Dans les cas spécifiques de la Chine et de l'Inde, les grandes entreprises pétrolières et gazières publiques comme la China National Petroleum Corporation, Sinopec, China National Offshore Oil Corporation, et Oil and Natural Gas Corporation de l'Inde sont des acteurs importants des secteurs de l'énergie en Afrique. Avec un soutien considérable de l'État, ces entreprises ont étendu leurs activités en Afrique par des fusions et des acquisitions et par la participation à de grands projets d'immobilisations. Les lignes de crédit des banques d'import-export de la Chine et de l'Inde ont été régulièrement utilisées par les compagnies pétrolières chinoises et indiennes pour gagner des appels d'offres et des marchés publics et pour garantir les droits de forage.

### *Ressources en territoire, en eau, et ressources forestières*

La dernière frontière de l'IDE a été le vaste territoire agricole de l'Afrique. La ruée pour obtenir des terres productives pour produire de la nourriture, des matières premières et des biocarburants s'est accélérée après que les prix alimentaires et énergétiques mondiaux aient grimpé en flèche en 2007-2008. Les pays du Golfe, le Brésil, l'Inde, la Chine et la Corée du Sud sont devenus d'importants investisseurs dans l'agriculture africaine au cours des dernières années (Cheru et Modi, 2013; Cotula et coll., 2009). Bien qu'il soit difficile d'obtenir des statistiques fiables sur la quantité de terres arables de l'Afrique qui a été louée à des investisseurs, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture estime que plus de 20 millions d'hectares de terres agricoles de l'Afrique ont été acquis par des investisseurs étrangers entre 2007 et 2010 (FAO, 2011).



L'augmentation des transactions foncières en Afrique a soulevé des préoccupations au sujet de leur pertinence et de la façon de maximiser les résultats de développement. Les questions prioritaires en cours comprennent les défis de la sécurité alimentaire à long terme, la protection des droits de propriété pour les investisseurs et les communautés locales, en particulier les droits des groupes vulnérables et marginalisés, l'insuffisance des capacités de structurer les transactions foncières complexes, le manque de transparence, et les risques de corruption (Baxter, 2011a, 2011b; Horne, 2011). Les craintes d'escalade des tensions sociales ont incité l'Union africaine à adopter en 2009 un cadre de transactions foncières à grande échelle qui exhorte les gouvernements africains à privilégier des approches équilibrées sans compromettre les besoins des communautés locales pour assurer la sécurité alimentaire (UA, BAD et CENUA, 2010).

Les investissements étrangers dans les terres agricoles africaines apportent de nombreux défis, mais ils offrent également des opportunités en Afrique pour combler son écart de rendement grâce à des technologies agricoles améliorées, des infrastructures, la mécanisation, l'accès au marché, et la valeur ajoutée qui peuvent jouer un rôle important dans le renforcement des résultats et de la productivité. Un défi qui doit être abordé est de préparer le secteur de l'agriculture à une transformation sans compromettre les droits fonciers et les moyens de subsistance dans les communautés locales, où les acquisitions de terres à grande échelle sont planifiées et mises en œuvre. Un autre défi est de s'assurer que les petits agriculteurs bénéficient des infrastructures coûteuses comme les routes, les systèmes d'irrigation et d'autres composantes, qui sont construites pour desservir les grandes exploitations (Cheru et Modi, 2013).

## Rééquilibrer les règles asymétriques et la voie à suivre

Le modèle de ressources à des fins de développement que les pays africains ont adopté ne fonctionne pas pour stimuler le développement et réaliser l'égalité des revenus. Ceci est largement dû à des relations asymétriques entre les économies émergentes, en particulier leurs entreprises minières et énergétiques respectives, et les pays africains, dont les gouvernements ont des connaissances limitées sur la façon dont les industries extractives travaillent vraiment. À l'avenir, les gouvernements africains devraient :

- *Développer des capacités de négociation.* Les gouvernements africains peuvent faire beaucoup plus pour recueillir des parts importantes des recettes élevées pour les produits grâce à des négociations plus éclairées avec les sociétés minières et de l'énergie et plus de transparence et de responsabilité

publique pour réduire les risques de corruption. Des capacités de négociation efficaces exigent des connaissances et de l'information. La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique devraient assumer un rôle proactif en comblant les écarts dans la connaissance et l'information par la recherche, l'analyse des politiques, et le suivi et en organisant des dialogues structurés qui incluent les décideurs africains et des représentants de l'industrie extractive.

- *Établir des systèmes de passation de marchés efficaces et transparents.* La transparence dans l'attribution des marchés aux investisseurs étrangers est une question clé. Une nouvelle législation qui exigerait la divulgation publique des conditions et des modalités des contrats est nécessaire. Un renforcement des capacités des parlements, des organisations de la société civile et d'autres parties prenantes, pour examiner les contrats et le suivi des activités des industries extractives, sont également nécessaires.
- *Définir les approches stratégiques pour la valorisation, la diversification et l'industrialisation.* Les gouvernements doivent veiller à ce que les investisseurs étrangers construisent les infrastructures et les capacités industrielles nécessaires avec des liens en aval et en amont pour extraire et traiter efficacement les ressources naturelles et promouvoir des chaînes de valeur régionales. Cela implique l'adoption de stratégies intégrées de valorisation, de diversification et d'industrialisation qui encouragent l'innovation tout en accordant une attention particulière aux industries et aux services associés avec les intrants dans les secteurs d'extraction, les processus après l'extraction, et les utilisations industrielles des ressources naturelles.
- *Accroître la transparence dans la collecte et l'utilisation des recettes tirées des ressources.* La transparence dans la collecte des recettes tirées des ressources et l'imputation de la comptabilité des données sur les recettes sont également des questions clés. L'Initiative pour la transparence des industries extractives et la coalition Publiez ce que vous payez visent tous deux à accroître la transparence des recettes par une divulgation complète des données des entreprises et des gouvernements. Alors que les États-Unis et l'Union européenne ont adopté une législation obligeant les sociétés cotées en bourse à divulguer les paiements effectués aux gouvernements en échange de pétrole, de gaz et d'autres ressources, des mesures similaires n'ont pas été prises par les gouvernements des économies émergentes.<sup>1</sup> Les

---

<sup>1</sup> En 2010, le Congrès américain a adopté la Dodd-Frank Act, un programme de réforme financière important qui comprend des mesures pour assurer la transparence des recettes des ressources dans l'extraction minière en RDC.

gouvernements des pays africains riches en ressources devraient donc accorder la priorité à la transparence des recettes des ressources comme une condition préalable à la signature de contrats dans leurs négociations avec les gouvernements des économies émergentes.

- *Mise en œuvre de pratiques et de normes environnementales.* Des pratiques et des normes environnementales rigoureuses font terriblement défaut dans la gestion des industries extractives en Afrique. Celles-ci couvrent de larges domaines tels que l'exploration, l'analyse de l'impact environnemental, l'utilisation de l'eau et la contamination, la réhabilitation et la remise en état, et les normes de santé et de sécurité. Les gouvernements africains doivent adopter de nouvelles lois et des règlements pour s'assurer que les projets de l'industrie extractive ne portent pas atteinte à la durabilité environnementale ou qu'ils ne soient pas une source d'instabilité et de conflits.
- *Renforcer les institutions qui régissent les droits fonciers et l'accès à la terre.* À la lumière des défis et des possibilités associés aux intérêts étrangers accrus dans les ressources des territoires de l'Afrique, les gouvernements africains devraient adopter des cadres de politiques appropriés qui articulent les modalités d'accès aux terres à la fois par les investisseurs nationaux et étrangers, tout en reconnaissant les droits fonciers des communautés locales. Une structuration optimale des transactions foncières exige des négociations transparentes et consultatives fondées sur des preuves concernant les tailles et les durées les plus appropriées pour la location des terres, les coûts et les avantages potentiels et les modalités de distribution et de partage des recettes, la base et les modalités des indemnisations et les garanties pour que les transactions foncières atteignent leurs objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

Le succès des économies émergentes, en particulier la Chine et l'Inde, à obtenir l'accès aux ressources naturelles de l'Afrique, est lié à des stratégies de gouvernement efficaces qui combinent des incitations commerciales, des investissements accrus et une aide en grande partie pour les infrastructures. Les économies émergentes restent les principaux moteurs qui définissent la nature et l'orientation de leurs relations avec les pays africains. Afin d'utiliser les ressources naturelles comme un tremplin pour l'industrialisation de l'Afrique, il est impératif que les gouvernements africains prennent les mesures nécessaires pour renégocier l'ensemble des relations reliées au commerce, à l'investissement et à l'aide, qui les relèguent au rang de partenaires secondaires dans leurs relations avec les gouvernements des économies émergentes.

## Bibliographie

- BAD (Banque africaine de développement); OCDE (Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques); PNUD (programme des Nations Unies pour le développement) et CENUA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique). *Perspectives économiques en Afrique 2011 : l'Afrique et ses partenaires émergents*. Paris : OCDE, 2011.
- UA (Union africaine), BAD (Banque africaine de développement) et CENUA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique). *Framework and Guidelines on Land Policy in Africa; Land Policy in Africa: A Framework to Strengthen Land Rights, Enhance Productivity and Secure Livelihoods*. Addis-Abeba : UA, BAD et CENUA, 2010.
- Baxter, Joan. *Understanding Land Investment Deals in Africa; Country Report : Mail*. Oakland : Oakland Institute, 2011a.
- Baxter, Joan. *Understanding Land Investment Deals in Africa; Country Report : Sierra Leone*. Oakland : Oakland Institute, 2011b.
- Cheru, Fantu et Renu Modi, édit. *Agricultural Development and Food Security in Africa: The Impact of Chinese, Indian and Brazilian Investments*. Londres : Zed Books, 2013
- Cotula, Lorenzo, Sonja Vermeulen, Rebeca Leonard et James Keely. *Land Grab or Development Opportunity? Agricultural Investment and International Land Deals in Africa*. Londres et Rome : International Institute for Environment and Development, Food and Agriculture Organization et Fonds international de développement agricole, 2009.
- Edinger, H., et C. Pistorius. « Aspects of Chinese Investment in the African Resources Sector. » *Journal of the Southern African Institute of Mining and Metallurgy* 111 (7), 2011, p. 501-510.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). *La FAO met en garde contre l'accaparement des terres : les investissements étrangers, un instrument de développement*. 12 mai 2011.  
<http://www.fao.org/news/story/fr/item/74396/icode/>.
- Horne, Felix. *Understanding Land Investment Deals in Africa; Country Report : Éthiopie*. Oakland : Oakland Institute, 2011.
- Ramdoe, Isabelle. *From Curse to Purse: Making Extractive Resources Work for Development*. Document de travail No 136. Maastricht : Centre européen de gestion de politiques de développement, 2012.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement).. *Economic Development in Africa Report 2010; South-South Cooperation: Africa and the New Forms of Development Partnership*. New York et Genève : Nations Unies, 2010.
- CNUCED. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2012 : vers une nouvelle génération de politiques de l'investissement*. New York et Genève : CNUCED, 2012.
- CNUCED. *FDI Statistics Division on Investment and Enterprise*.  
<http://unctad.org/fdistatistics>, consulté le 9 mai 2013.
- Vines, Alex, Lillian Wong, Markus Weimer et Indira Campos. *Thirst for African Oil: Asian National Oil Companies in Nigeria and Angola*. Londres : Chatham House, 2009.

## À propos de l'auteur

Fantu Cheru est un économiste. Sa recherche porte sur les puissances émergentes et le développement en Afrique et la gouvernance des ressources naturelles, particulièrement le secteur de l'exploitation minière; et sur la coopération Sud-Sud dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

En plus de son travail en tant que chercheur principal au Centre d'études africaines de Leiden, Fantu est un associé en recherche émérite à l'Institut Nord-Sud (Ottawa, Canada). Il est également professeur émérite d'études africaines et de développement à l'American University à Washington (DC). De 2007 à 2012, Fantu a été directeur de la recherche du Nordic Africa Institute à Uppsala, en Suède. Auparavant, il a servi en tant que membre du groupe de travail du secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, sur la mobilisation du soutien international au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (2005-2007), ainsi que responsable du programme économique du Processus de Helsinki sur la mondialisation et la démocratie, une initiative conjointe des gouvernements de la Finlande et de la Tanzanie. Il a également servi de 1998 à 2001 en tant que rapporteur spécial de l'ONU sur la dette extérieure et l'ajustement structurel pour la Commission des droits de l'homme des Nations Unies à Genève.

Il a notamment publié sur le développement agricole et la sécurité alimentaire en Afrique : *The Impact of Chinese, Indian and Brazilian Investments*, Renu Modi, 2013; *Africa and International Relations in the 21st Century*, co-édité avec Scarlett Cornelissen et Timothy M. Shaw, Palgrave, 2011; et *The Rise of China and India in Africa*, co-édité avec Cyril Obi, 2010. Il est membre du comité de rédaction de plusieurs revues spécialisées.

## À propos de l'Institut Nord-Sud



L'Institut Nord-Sud est une organisation à but non lucratif qui offre des conseils stratégiques, de renforcement des capacités et de recherche sur le développement international aux gouvernements, aux organisations intergouvernementales, au secteur privé et à la société civile ([www.nsi-ins.ca](http://www.nsi-ins.ca)).